

# **Commission canadienne du tourisme**

**Rapport financier trimestriel pour le trimestre  
terminé le 30 septembre 2014**

## **Introduction**

Organisme national de marketing touristique du Canada, la CCT est une société d'État fédérale, appartenant entièrement au gouvernement du Canada, qui dirige les efforts de l'industrie canadienne du tourisme visant la promotion du Canada comme destination touristique quatre-saisons de premier choix. Elle relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie et doit se conformer aux prescriptions de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme*.

La CCT mène des campagnes de marketing dans des marchés étrangers tels que le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, le Mexique, le Japon, l'Australie, la Corée du Sud, la Chine, l'Inde, le Brésil et les États-Unis; elle cible à la fois les voyageurs d'agrément et ceux qui se déplacent pour participer à des événements d'affaires.

## **Explications**

Les Commentaires et analyse de la direction portent sur le trimestre.

## Résultats trimestriels

(en milliers)

	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2014	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2013	Écart
<b>Contributions des partenaires</b>	1 224 \$	1 617 \$	(393) \$
<p>Au T3 de 2014, les contributions des partenaires ont diminué de 393 k\$ par rapport à celles du T3 de 2013, pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Une diminution de 88 k\$ des contributions visant la Chine, attribuable au calendrier de paiement des partenaires;</li> <li>o Une diminution de 90 k\$ liée à la diminution des initiatives générales et internationales de marketing au T3 de 2014;</li> <li>o Une diminution nette de 230 k\$ des contributions des partenaires liées au marketing et aux ventes à l'étranger, attribuable à une baisse du nombre d'initiatives menées en partenariat dans les marchés émergents (Inde, Brésil, Japon, Corée du Sud et Mexique) et dans les marchés principaux (Royaume-Uni, France, Allemagne et Australie);</li> <li>o Une diminution de 60 k\$ des produits de la recherche, attribuable à une baisse des produits rattachés aux licences du QE. Ce qui suit constitue un contrepoids, aussi inclus dans le total :</li> <li>o Une augmentation de 77 k\$ attribuable aux partenariats nationaux d'EAC et à la participation aux salons professionnels.</li> </ul>			
<b>Autres produits</b>	541	203	338
<p>Les autres produits se composent des intérêts gagnés, du recouvrement de taxes à la consommation, des surplus provenant d'événements des années précédentes, des produits de colocation et des remboursements de carte de crédit. L'augmentation est principalement attribuable à la récupération des surplus des années précédentes pour un événement destiné aux professionnels des voyages.</p>			
<b>Charges de marketing et de ventes</b>	9 501	13 517	(4 016)
<p>Au T3 de 2014, les charges de marketing et de ventes ont diminué de 4,0 M\$ par rapport au T3 de 2013, pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Une diminution de 1,4 M\$ des dépenses en Chine, attribuable au calendrier de facturation;</li> <li>o Une diminution de 1,5 M\$ des charges de marketing et de ventes dans tous les autres marchés étrangers, plus précisément une réduction de 300 k\$ dans les marchés principaux (Royaume-Uni, France, Allemagne et Australie) et une autre de 1,2 M\$ dans les marchés émergents (Inde, Brésil, Japon, Corée du Sud et Mexique), ce qui est attribuable à la diminution du nombre d'activités en partenariat, au calendrier de facturation et à la réduction planifiée des dépenses;</li> <li>o Une diminution de 1,0 M\$ des dépenses de marketing général des unités de la CCT, plus particulièrement celles du Marketing général, des Communications internationales et de la Recherche, attribuable d'une part à la diminution planifiée des activités de recherche et des initiatives liées à la marque et au marketing, et d'autre part au calendrier de facturation;</li> <li>o Une diminution de 300 k\$ des dépenses du secteur Événements d'affaires, principalement attribuable à l'achèvement de la conférence TED.</li> </ul> <p>Ce qui suit constitue un contrepoids, aussi inclus dans le total :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Augmentation des dépenses de 108 k\$, attribuable au lancement du programme pour les jeunes voyageurs au T3 de 2013.</li> </ul>			

**Commission canadienne du tourisme**  
**Explications**  
**30 septembre 2014**

<b>Services généraux</b>	<b>1 725</b>	<b>2 155</b>	<b>(430)</b>
--------------------------	--------------	--------------	--------------

Au T3 de 2014, les charges liées aux services généraux ont diminué de 430 k\$ par rapport au T3 de 2013, pour les raisons suivantes :

- o Une réduction nette de 178 k\$ au poste des services généraux, attribuable aux économies réalisées dans un certain nombre de secteurs;
- o Des économies de 80 k\$ liées à des départs d'employés et à des changements organisationnels;
- o Une diminution des charges à des postes tels que la formation, les services professionnels, les déplacements, la maintenance des systèmes et les licences, attribuable à des initiatives de réduction continue des coûts et d'amélioration constante de l'efficacité. Ce qui suit constitue un contrepoids, aussi inclus dans le total :
- o Une hausse de 60 k\$ des frais juridiques.

<b>Stratégie et planification</b>	<b>132</b>	<b>117</b>	<b>15</b>
-----------------------------------	------------	------------	-----------

Au T3 de 2014, les charges liées à la stratégie et à la planification ont augmenté de 15 k\$ par rapport au T3 de 2013 en raison du calendrier des dépenses.

**Résultats depuis le début de l'année**

(en milliers)

	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2014	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2013	Écart
<b>Contributions des partenaires</b>	<b>6 365 \$</b>	<b>6 376 \$</b>	<b>(11) \$</b>

Les contributions des partenaires depuis le début de 2014 ont diminué de 11 k\$ par rapport à la même période en 2013, pour les raisons suivantes :

- o Une augmentation de 84 k\$ des contributions visant la Chine en raison d'un financement supplémentaire obtenu pour CTCTV et d'une augmentation des contributions des partenaires dans le cadre de Showcase Asie;
- o Une augmentation de 386 k\$ liée à la conférence TED — 2014 étant la première année de sa tenue au Canada — ainsi qu'à une participation accrue aux partenariats nationaux et aux salons professionnels;
- o Une augmentation de 312 k\$ des contributions des partenaires dans les marchés principaux, principalement attribuable au soutien accru que les partenaires ont accordé aux initiatives destinées au Royaume-Uni;
- o Une augmentation de 105 k\$ des contributions pour les Communications internationales et le Marketing général, principalement liée au partenariat avec AFAR.  
Ce qui suit constitue un contrepoids, aussi inclus dans le total :
- o Une diminution de 692 k\$ de la contribution des partenaires au marketing et aux ventes à l'étranger, attribuable à une baisse du nombre d'initiatives menées en partenariat dans les marchés émergents (Inde, Brésil, Japon, Corée du Sud et Mexique);
- o Une diminution de 206 k\$ des produits de la recherche, principalement attribuable à une diminution des produits rattachés aux licences du QE.

<b>Autres produits</b>	<b>962</b>	<b>592</b>	<b>370</b>
------------------------	------------	------------	------------

Les autres produits se composent des intérêts gagnés, du recouvrement de taxes à la consommation, des surplus provenant d'événements des années précédentes, des produits de colocation et des remboursements de cartes de crédit. L'augmentation est principalement attribuable à la récupération des surplus des années précédentes pour un événement destiné aux professionnels des voyages.

**Commission canadienne du tourisme**  
**Explications**  
**30 septembre 2014**

**Charges de marketing et de ventes** **36 883** **42 216** **(5 333)**

Les charges engagées depuis le début de 2014 pour le marketing et les ventes ont diminué de 5,3 M\$ par rapport à la même période en 2013, pour les raisons suivantes :

o Une diminution de 2,25 M\$ des dépenses de marketing général des unités de la CCT, plus particulièrement celles du Marketing général, des Communications internationales et de la Recherche, attribuable à la diminution planifiée des activités de recherche et des initiatives liées à la marque et au marketing;

o Une diminution des dépenses internationales relatives au marketing et aux ventes, plus particulièrement une baisse de 560 k\$ en Chine attribuable au calendrier de facturation, une baisse de 1,75 M\$ dans les marchés principaux (Royaume-Uni, France, Allemagne et Australie) attribuable à la fois au calendrier de facturation et au report d'initiatives, et une baisse de 1,85 M\$ dans les marchés émergents (Inde, Brésil, Japon, Corée du Sud et Mexique) attribuable à la baisse des contributions de partenaires et à la réduction planifiée des activités de marketing.

Ce qui suit constitue un contrepoids, aussi inclus dans le total :

o Une augmentation de 880 k\$ des dépenses du secteur Événements d'affaires, attribuable à une augmentation des contributions des partenaires jumelée aux effets du calendrier de facturation;

o Une hausse des dépenses de 385 k\$ depuis le début de 2014, attribuable au lancement du programme pour les jeunes voyageurs au T3 de 2013.

**Services généraux** **5 512** **6 605** **(1 093)**

Les charges liées aux services généraux depuis le début de 2014 ont baissé de 1,1 M\$ par rapport à la même période en 2013, pour les raisons suivantes :

o Une réduction nette de 335 k\$ au poste des services généraux, attribuable aux économies réalisées dans un certain nombre de secteurs;

o Des économies de 350 k\$, attribuables à des départs d'employés et à des changements organisationnels;

o Une diminution des charges à des postes tels que la formation, les services professionnels, les déplacements, la maintenance des systèmes et les licences, attribuable à des initiatives de réduction continue des coûts et d'amélioration constante de l'efficacité.

Ce qui suit constitue un contrepoids, aussi inclus dans le total :

o Une augmentation de 75 k\$ des charges liées aux services professionnels et juridiques.

**Stratégie et planification** **375** **415** **(40)**

Depuis le début de 2014, les charges de stratégie et de planification ont enregistré une baisse de 40 k\$ par rapport à la même période en 2013, en raison du calendrier des dépenses et de la réduction des frais de déplacement.

## Risques et incertitudes

La CCT effectue chaque année une évaluation de la gestion des risques pour l'entreprise. Cette évaluation vise avant tout à déterminer les risques, à évaluer leur incidence éventuelle et la probabilité de ces risques (afin de déterminer le risque inhérent) et à juger de l'efficacité des mesures d'atténuation des risques déjà établies (afin de déterminer le risque résiduel). Par la suite, l'équipe de direction prépare un plan d'action pour atténuer ces risques, lequel fait l'objet d'un suivi et de mises à jour régulières. La dernière évaluation a été réalisée en 2014. La plus récente évaluation, terminée à l'été 2013, a relevé les risques suivants, exprimés en termes théoriques. Les explications ci-dessous concernent uniquement les risques sur lesquels la direction de la CCT exerce un pouvoir d'atténuation direct.

- **Mesure de rendement**

Risque : Incapacité à mesurer les résultats attribuables à l'utilisation de nouvelles technologies de communication marketing. Ce risque découle de la tendance des voyageurs à passer de sources d'information et d'inspiration touristiques traditionnelles, comme les journaux et les panneaux d'affichage, au contenu numérique, dont les blogues et les sites Web. Pour répondre aux besoins des clients accordant beaucoup d'importance aux données, au contenu et aux sources numériques, la CCT redoublera d'efforts en matière de marketing de contenu et lancera l'initiative pilote « Suivre les traces du consommateur », qui, au fil de son évolution, lui permettra de mettre en place des techniques pour mesurer l'incidence de l'utilisation de ces nouvelles technologies.

*Mesures d'atténuation* : La CCT explorera de nouvelles méthodes pour mesurer l'incidence de ses activités et de son marketing en 2015.

- **Efficacité du marketing**

Risque : Le travail de marketing n'est pas efficace ou pertinent et n'a aucune incidence sur l'industrie touristique. Ce risque est passé de faible à moyen par rapport à l'année dernière en raison des changements observés dans le marketing général, comme en témoigne le nouveau risque de mesure du rendement ci-dessus.

*Mesures d'atténuation* : Maintenir la vigueur de la marque et de l'organisme; utiliser le modèle du cheminement vers l'achat; utiliser les indicateurs clés du tableau de bord prospectif (rendement du capital investi dans les campagnes, alignement des partenaires sur la marque et satisfaction des partenaires); recruter, perfectionner et retenir le personnel approprié; profiter des occasions d'intégrer l'innovation (une valeur fondamentale) à nos principales activités et mesurer son apport; évaluer les résultats des études de conversion; utiliser les renseignements obtenus pour éclairer les décisions; mieux communiquer notre valeur dans l'industrie du tourisme et notre incidence sur celle-ci en les explicitant sous forme d'objectif stratégique, en utilisant le tableau de bord prospectif comme mesure et en orientant les activités et les ressources de façon optimale.

- **Difficultés économiques à l'échelle internationale**

Risque : Ralentissement considérable de la croissance des économies mondiales (dans lesquelles la CCT investit) ou présence de tensions géopolitiques nuisant au tourisme international et à l'industrie canadienne du tourisme.

*Mesures d'atténuation* : Maintenir un portefeuille d'investissement équilibré; veiller à ce que les budgets alloués aux pays soient flexibles pour qu'ils puissent être redistribués au besoin; et offrir du soutien, des outils, des ressources et des occasions de vente aux acteurs de l'industrie pour les aider à faire face aux problèmes économiques, à se préparer à l'exportation et à développer leur entreprise.

- **Rétention du personnel**

Risque : Perte de talents clés en raison de la situation financière de la CCT et de l'instabilité et de l'incertitude quant à sa direction.

*Mesures d'atténuation* : Continuer de lancer des initiatives et des projets intéressants; susciter la participation et l'apport du personnel à toutes les étapes; les inclure dans la recherche de moyens permettant à l'organisation de continuer d'exceller et de produire des résultats avec un budget réduit; et garder les voies de communication ouvertes.

- **Talents clés**

Risque : Manque de personnel doté de qualités et de compétences précises pour satisfaire aux besoins futurs de la CCT.

*Mesures d'atténuation* : L'équipe des Ressources humaines évaluera le talent actuel en fonction des besoins futurs de la CCT afin de prévoir les exigences en formation et les besoins temporaires, à court terme ou à long terme en dotation de personnel pour 2015. Les postes vacants seront pourvus à court ou à long terme par des candidats ayant les qualités voulues.

- **Planification de la reprise après sinistre et de la continuité des activités**

Risque : Incapacité à assurer les opérations névralgiques en cas d'urgence ou de catastrophe. Les plans de continuité des activités et de reprise des activités après sinistre ayant été mis à jour, ce risque a diminué.

*Mesures d'atténuation* : Maintenir en place l'actuel plan de communication en temps de crise; revoir et actualiser le plan de reprise des activités après sinistre et le plan de continuité des opérations qui sont actuellement en vigueur. Mettre les plans à l'essai de temps à autre.

- **Procédure de passation des marchés dans le nouveau système financier**

Risque : Méconnaissance du personnel relativement au nouveau processus dans le système pouvant entraîner une mauvaise gestion financière

*Mesures d'atténuation* : Formation dispensée par l'équipe de l'Approvisionnement; veiller à ce que les responsables des budgets produisent et examinent mensuellement les rapports pertinents.

### **Changements importants apportés aux programmes, aux effectifs ou au fonctionnement**

On ne constate aucun changement important apporté aux programmes, aux effectifs ou au fonctionnement et non abordé dans le plus récent rapport annuel ou plan d'entreprise.

**Énoncé des responsabilités de la direction par les membres de la haute direction**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats des activités et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Greg Klassen  
*Président-directeur général (par intérim)*  
Vancouver, Canada  
20 novembre 2014



Lena Bullock  
*Vice-présidente, Finances,*  
*et chef des opérations financières*  
Vancouver, Canada  
20 novembre 2014

Commission canadienne du tourisme

**État de la situation financière**

Au 30 septembre

(en milliers)

	30 septembre 2014	31 décembre 2013
<b>Actifs financiers</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 521 \$	11 918 \$
Créances		
Contributions des partenaires	511	768
Gouvernement du Canada	56	474
Autres	51	48
Actif au titre des prestations constituées	5 938	5 677
Placements de portefeuille	604	590
	<u>22 681</u>	<u>19 475</u>
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer		
Fournisseurs	1 885	5 160
Rémunération des employés	1 376	1 787
Passif au titre des prestations constituées	6 071	6 144
Produits reportés	884	751
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	521	521
	<u>10 737</u>	<u>14 363</u>
<b>Actifs financiers nets</b>	<u>11 944</u>	<u>5 112</u>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance et autres actifs	2 194	1 008
Immobilisations corporelles	414	688
	<u>2 608</u>	<u>1 696</u>
<b>Excédent accumulé</b>	<u>14 552 \$</u>	<u>6 808 \$</u>

Commission canadienne du tourisme

**État des résultats**

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre  
(en milliers)

	Période de trois mois terminée le 30 sept.		Période de neuf mois terminée le 30 sept.	
	2014	2013	2014	2013
<b>Produits</b>				
Contributions des partenaires	1 224 \$	1 617 \$	6 365 \$	6 376 \$
Autres	541	203	962	592
	<u>1 765</u>	<u>1 820</u>	<u>7 327</u>	<u>6 968</u>
<b>Charges</b>				
Marketing et ventes	9 501	13 517	36 883	42 216
Services généraux	1 725	2 155	5 512	6 605
Stratégie et planification	132	117	375	415
Amortissement des immobilisations corporelles	87	104	294	332
	<u>11 445</u>	<u>15 893</u>	<u>43 064</u>	<u>49 568</u>
Coût de fonctionnement net avant le financement provenant du gouvernement du Canada	(9 680)	(14 073)	(35 737)	(42 600)
Crédits parlementaires	16 059	15 200	43 437	47 532
<b>Excédent de la période</b>	<u>6 379</u>	<u>1 127</u>	<u>7 700</u>	<u>4 932</u>
Excédent de fonctionnement accumulé au début de la période	7 951	9 152	6 630	5 347
<b>Excédent de fonctionnement accumulé à la fin de la période</b>	<u>14 330 \$</u>	<u>10 279 \$</u>	<u>14 330 \$</u>	<u>10 279 \$</u>

Commission canadienne du tourisme

**État des gains et pertes de réévaluation**

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre

(en milliers)

	Période de trois mois terminée le 30 sept.		Période de neuf mois terminée le 30 sept.	
	2014	2013	2014	2013
Gains de réévaluation accumulés au début de la période	194 \$	106 \$	178 \$	- \$
Gains de change non réalisés	28	3	222	109
Montants reclassés dans l'état des résultats	-	-	(178)	-
Gains de réévaluation nets pour la période	28	3	44	109
Gains de réévaluation accumulés à la fin de la période	222 \$	109 \$	222 \$	109 \$

Commission canadienne du tourisme

**État de la variation des actifs financiers nets**

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre  
(en milliers)

	Période de trois mois terminée le 30 sept.		Période de neuf mois terminée le 30 sept.	
	2014	2013	2014	2013
Excédent de la période	6 379 \$	1 127 \$	7 700 \$	4 932 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1)	(1)	(20)	(9)
Amortissement des immobilisations corporelles	87	104	294	332
Cession nette d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
	86	103	274	323
Effet de la variation des autres actifs non financiers				
Augmentation des charges payées d'avance	428	(163)	(1 186)	(292)
	428	(163)	(1 186)	(292)
Gains de réévaluation nets	28	3	44	109
Augmentation des actifs financiers nets	6 921	1 070	6 832	5 072
Actifs financiers nets au début de la période	5 023	6 112	5 112	2 110
Actifs financiers nets à la fin de la période	11 944 \$	7 182 \$	11 944 \$	7 182 \$

Commission canadienne du tourisme

**État des flux de trésorerie**

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre

(en milliers)

	Période de trois mois terminée le 30 sept.		Période de neuf mois terminée le 30 sept.	
	2014	2013	2014	2013
<b>Activités de fonctionnement</b>				
Rentrées de fonds :				
Crédits parlementaires utilisés pour financer les activités de fonctionnement et les activités d'investissement en immobilisations	16 059 \$	15 200 \$	43 437 \$	45 923 \$
Contributions des partenaires	1 898	2 230	6 841	8 058
Autres produits	509	185	843	441
Intérêt sur trésorerie	32	18	119	151
	18 498	17 633	51 240	54 573
Sorties de fonds :				
Paievements en espèces aux fournisseurs	(8 307)	(12 527)	(37 513)	(44 363)
Paievements en espèces aux employés et au nom des employés	(3 326)	(3 959)	(10 134)	(10 203)
Flux de trésorerie affectés aux activités de fonctionnement	6 865	1 147	3 593	7
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1)	(1)	(20)	(9)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(1)	(1)	(20)	(9)
<b>Activités de placement</b>				
Acquisition de placements de portefeuille	(5)	(5)	(14)	(15)
Flux de trésorerie affectés aux activités de placement	(5)	(5)	(14)	(15)
Gains de réévaluation nets pour la période	28	3	44	109
Diminution nette des flux de trésorerie durant la période	6 887	1 144	3 603	92
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	8 634	10 623	11 918	11 675
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	15 521 \$	11 767 \$	15 521 \$	11 767 \$

## **1. POUVOIRS ET OBJECTIFS**

La Commission canadienne du tourisme (la CCT), créée le 2 janvier 2001 en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme* (la Loi), est une société d'État désignée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La CCT est mandataire de Sa Majesté la Reine du Chef du Canada. Toutes les obligations de la CCT sont donc les obligations du Canada. La CCT n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfices.

Comme il est précisé à l'article 5 de la Loi, la CCT a pour mission de :

- veiller à la prospérité et à la rentabilité de l'industrie canadienne du tourisme;
- promouvoir le Canada comme destination touristique de choix;
- favoriser les relations de collaboration entre le secteur privé et les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires en ce qui concerne le tourisme au Canada;
- fournir des renseignements touristiques sur le Canada au secteur privé et aux gouvernements du Canada, des provinces et des territoires.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public. Voici les principales méthodes comptables adoptées :

### **a) Crédits parlementaires**

Le financement de la CCT provient majoritairement des crédits parlementaires que lui attribue le gouvernement du Canada. Les crédits parlementaires employés pour financer les activités de base et les dépenses en immobilisations sont considérés comme étant non affectés et sont comptabilisés à titre de produits lorsque les crédits sont autorisés et satisfont à tous les critères d'admissibilité. Les crédits parlementaires employés pour financer les initiatives ponctuelles, comme le programme des Jeux olympiques et le programme de relance, sont considérés comme étant affectés. Les crédits affectés sont assortis de critères d'admissibilité et de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif; ils sont comptabilisés à titre de produits reportés lorsque les stipulations donnent lieu à un passif. Ces produits sont comptabilisés à mesure que le passif lié aux stipulations est réglé.

Comme la date de fin d'exercice de la CCT est le 31 décembre, alors que celle du gouvernement du Canada est le 31 mars, la CCT est financée par des parts de crédits provenant de deux exercices du gouvernement.

À la fin de l'exercice, tout excédent du financement affecté reçu pour la période par rapport aux crédits parlementaires affectés comptabilisés durant l'exercice correspondant se traduit par le report d'un solde de crédits parlementaires. Par contre, si les crédits parlementaires affectés comptabilisés dépassent le financement affecté reçu, le bilan affiche un solde au poste des crédits parlementaires à recevoir.

La CCT n'est pas autorisée à excéder les crédits parlementaires approuvés.

### **b) Contributions des partenaires**

La CCT mène des activités de marketing en partenariat avec diverses organisations canadiennes et étrangères. Lorsque la CCT assume les risques financiers d'une activité de marketing, les contributions reçues d'une organisation partenaire sont comptabilisées à titre de produits dans

**Commission canadienne du tourisme**  
**Notes afférentes aux états financiers vérifiés**  
**30 septembre 2014**

l'exercice au cours duquel se déroule l'activité de marketing. Les contributions de partenaires obtenues alors que l'activité de marketing correspondante n'a pas encore eu lieu sont comptabilisées à titre de produits reportés.

**c) Autres produits**

Les autres produits englobent le recouvrement des coûts auprès des partenaires qui partagent des locaux avec la CCT, des produits d'intérêt et d'autres produits divers. Ils sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle s'est déroulée l'opération ou l'activité qui y a donné lieu.

**d) Conversion des devises**

Les actifs monétaires et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les actifs non monétaires et les passifs non monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis pendant l'exercice, aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les charges d'amortissement pour les immobilisations corporelles sont converties aux taux de change historiques auxquels les immobilisations se rapportent. Les gains et pertes réalisés sont considérés comme étant des charges de fonctionnement et sont inscrits dans l'état des résultats au poste Services généraux. Les gains et pertes non réalisés sont divulgués dans l'état des gains et pertes de réévaluation et dans l'état de la variation des actifs financiers nets. La CCT ne se couvre pas contre les risques de fluctuation des taux de change.

**e) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des soldes bancaires et d'un dépôt à terme du marché monétaire. Ces éléments sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et sont sujets à un risque négligeable de changement de valeur.

**f) Placements de portefeuille**

Les placements de portefeuille sont évalués au coût amorti. Les produits d'intérêts liés à ces placements sont calculés selon la méthode des intérêts effectifs.

**g) Charges payées d'avance**

Les charges payées d'avance se composent de frais de fonctionnement et de charges liées aux programmes qui sont comptabilisés en charges en fonction de la période d'utilisation, comme dans le cas des abonnements, ou en fonction de la date de l'événement, dans le cas des salons professionnels.

**h) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins les amortissements cumulés et le montant de toute dépréciation ou cession. Elles sont amorties comme suit, selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations :

Améliorations locatives	Durée restante du bail
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	5 ans

Les actifs incorporels ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

**Commission canadienne du tourisme**  
**Notes afférentes aux états financiers vérifiés**  
**30 septembre 2014**

**i) Produits reportés**

Les produits reportés consistent en contributions reportées des organismes partenaires et en avantages incitatifs relatifs à un bail reportés. Les produits reportés ayant trait aux organismes partenaires sont comptabilisés à titre de produits en fonction de la date de l'événement ou de la période de licence. Les produits reportés ayant trait aux avantages incitatifs relatifs à un bail sont comptabilisés à titre de réduction des charges de location sur toute la durée du bail.

**j) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations**

L'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations se compose des coûts de désaffectation de divers baux pour la location de locaux. La CCT a comptabilisé des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations en raison des obligations contractuelles de remise des bureaux loués dans leur état original à la fin du bail. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont initialement évaluées à leur juste valeur, en fonction de la meilleure estimation de la direction, et le montant résultant est capitalisé dans la valeur comptable de l'immobilisation correspondante. Le coût capitalisé de mise hors service est inclus dans les améliorations locatives et amorti de la même façon que l'immobilisation correspondante. La charge d'amortissement est incluse dans le calcul du coût de fonctionnement net.

**k) Avantages sociaux futurs**

La CCT propose à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées par capitalisation intégrale ou partielle ou sans capitalisation, d'autres régimes à prestations déterminées sans capitalisation (notamment des avantages postérieurs à l'emploi, des avantages postérieurs au départ à la retraite et des congés de maladie non acquis) et des régimes de retraite à cotisations déterminées. Les régimes de retraite englobent les régimes prévus par la loi et un régime complémentaire. Les autres régimes d'avantages sociaux comprennent les indemnités de départ, de même que l'assurance maladie, l'assurance dentaire et l'assurance vie à la retraite ainsi que les congés de maladie non acquis. Les régimes de retraite à prestations déterminées prévoient des prestations calculées en fonction des années de service et des gains admissibles moyens à la retraite. La CCT cotise annuellement à certains régimes de retraite selon ce que précise l'évaluation actuarielle visant à déterminer la cotisation nécessaire pour que la CCT remplisse ses obligations à l'égard des avantages sociaux futurs, conformément à la réglementation actuelle à ce sujet. Les prestations de retraite sont automatiquement ajustées au coût de la vie en fonction des hausses de l'indice des prix à la consommation.

Les charges et les obligations relatives aux régimes à prestations déterminées sont établies au moyen d'une évaluation actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, d'après la meilleure estimation de la direction quant au roulement du personnel, à l'âge moyen de la retraite, aux coûts moyens des demandes par personne, aux niveaux futurs de salaire et de prestation, au rendement attendu des actifs des régimes, aux coûts médicaux futurs et à d'autres facteurs actuariels. Aux fins du calcul du rendement attendu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués selon la valeur de marché.

Le coût des prestations au titre des services passés découlant de modifications apportées aux régimes est comptabilisé dans l'exercice au cours duquel la modification a été apportée.

**Commission canadienne du tourisme**  
**Notes afférentes aux états financiers vérifiés**  
**30 septembre 2014**

**l) Instruments financiers**

Les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût amorti. Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances et les placements de portefeuille, tandis que les passifs financiers comprennent les créditeurs et charges à payer.

**m) Incertitude d'évaluation**

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés à la date des états financiers ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés dans les exercices visés. Les résultats réels pourraient donc différer de ces estimations de façon significative. Les estimations les plus importantes ont trait à l'évaluation des avantages futurs des employés, à la durée de vie utile des immobilisations corporelles aux fins de l'amortissement et à la juste valeur de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations.

**3. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés doivent être considérés de concert avec les états financiers annuels de la Commission canadienne du tourisme (la Commission) en date du 31 décembre 2013 et pour l'exercice terminé à cette date, de même qu'avec le texte explicatif annexé au rapport financier trimestriel. Les montants divulgués aux présents états financiers intermédiaires, en date du 30 septembre 2014, ne sont pas vérifiés et sont présentés en dollars canadiens.

**4. CRÉDITS PARLEMENTAIRES**

Les crédits parlementaires approuvés pour l'exercice du gouvernement fédéral allant du 1er avril 2014 au 31 mars 2015 s'élèvent à 58,0 million \$ (contre 58,0 million \$ du 1er avril 2013 au 31 mars 2014). La CCT n'est pas autorisée à excéder les crédits parlementaires approuvés.

**5. EXCÉDENT ACCUMULÉ**

L'excédent accumulé se compose de ce qui suit :

	<b>30 septembre 2014</b>	<b>31 décembre 2013</b>
Excédent de fonctionnement accumulé	14 330 \$	6 630 \$
Gains de réévaluation accumulés	222	178
Excédent accumulé	<u>14 552 \$</u>	<u>6 808 \$</u>

**Commission canadienne du tourisme**  
**Notes afférentes aux états financiers vérifiés**  
**30 septembre 2014**

**6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Matériel informatique	Logiciels	Améliorations locatives	Ameublement de bureau	Désaffectation de bureaux loués	Total pour 2014
Coût des immobilisations corporelles, début de l'exercice	265 \$	13 \$	2 516 \$	529 \$	515 \$	3 838 \$
Acquisitions	17	-	-	2	-	19
Cessions	-	-	-	-	-	-
Coût des immobilisations corporelles, fin de l'exercice	282	13	2 516	531	515	3 857
Amortissement cumulé, début de l'exercice	204	10	2 010	502	424	3 150
Charge d'amortissement	47	2	198	11	35	293
Cessions	-	-	-	-	-	-
Amortissement cumulé, fin de l'exercice	251	12	2 208	513	459	3 443
Valeur comptable nette	31 \$	1 \$	308 \$	18 \$	56 \$	414 \$

	Matériel informatique	Logiciels	Améliorations locatives	Ameublement de bureau	Désaffectation de bureaux loués	Total pour 2013
Coût des immobilisations corporelles, début de l'exercice	310 \$	157 \$	3 625 \$	529 \$	833 \$	5 454 \$
Acquisitions	4	-	5	-	-	9
Cessions	(49)	(144)	(1 114)	-	(318)	(1 625)
Coût des immobilisations corporelles, fin de l'exercice	265	13	2 516	529	515	3 838
Amortissement cumulé, début de l'exercice	161	151	2 853	479	695	4 339
Charge d'amortissement	92	3	271	23	47	436
Cessions	(49)	(144)	(1 114)	-	(318)	(1 625)
Amortissement cumulé, fin de l'exercice	204	10	2 010	502	424	3 150
Valeur comptable nette	61 \$	3 \$	506 \$	27 \$	91 \$	688 \$